

## FORMALITES ET DEMARCHES

### 1- Après des prescripteurs :

Vous devez prendre contact avec votre conseiller prescripteur (du Pôle Emploi, de la Mission Locale ou de Cap Emploi) afin qu'il valide votre projet de formation.

Sans cette prescription obligatoire, l'organisme de formation ne pourra étudier votre candidature.

### 2- Après de l'organisme de formation :

Prenez un rendez vous avec le Référent Administratif du Centre de Formation afin d'être évalué par des tests de sélection qui seront suivis d'entretiens individuels avec le Responsable des formations.

À l'issue du recrutement un bilan de positionnement sera effectué en amont du démarrage de l'action de formation par l'ouverture de votre passeport emploi et des exercices « Maîtrise des Compétences Clés ».

Le jour de l'entrée en stage, une liste de documents administratifs vous sera demandée afin de constituer votre dossier de rémunération stagiaire...



## ORGANISMES DE FORMATION INTERVENANTS SUR L'ACTION:

ID-FORMATION  
Avenue Maréchal Lyautey  
20090 AJACCIO  
Téléphone : 04-95-10-64-00-



CHAMBRE DE METIERS DE CORSE DU SUD  
CENTRE DE FORMATION DES METIERS  
Chemin de la Sposata  
Quartier Bacciochi BP 40958  
20 700 AJACCIO CEDEX 9  
Téléphone : 04.95.23.53.00 - Télécopie : 04.95.23.53.23



## CONTACTS

Prise de rendez-vous au :  
Standard d'ID FORMATION : 04.95.10.64.00  
Le matin uniquement

## LIEU DE FORMATION

ID FORMATION  
Résidence Lyautey  
Avenue Maréchal Lyautey  
20090 AJACCIO



**Valorisation Atouts  
Compétences Retour  
Emploi  
19/FORM/MA/012  
Lot n 12  
2 sessions—Ajaccio**



**Formations financées dans le cadre du  
Programme Régional de Formation  
Professionnelle 2019  
par la Collectivité de Corse et le FSE**



## OBJECTIFS

Donner aux stagiaires des outils pertinents et des moyens efficaces permettant d'améliorer leur insertion et atteindre une des cibles professionnelles suivante: accéder à un emploi, accéder à une formation qualifiante.

L'action comprend un suivi et un accompagnement du stagiaire à la recherche d'une structure d'accueil.

Elle comporte des étapes suivantes:

- Travail sur l'image de soi
- Travail sur les représentations professionnelles
- Découverte et utilisation des techniques de recherche d'emploi
- Utilisation et appropriation des outils numériques dédiés à la recherche d'emploi
- Acquisition des postures professionnelles

## BENEFICIAIRES

- **Demandeurs d'emploi** inscrits au Pôle Emploi catégories 1, 2 et 3 et adhérents CSP

*Les candidats à ce programme ne doivent pas avoir bénéficié de 2 actions qualifiantes sur des fonds publics dans les 24 derniers mois.*

## CARACTERISTIQUES FORMACODE 15054

Lieu de Formation: Ajaccio -ID Formation Rés Marechal Lyautey- Av Maréchal Lyautey 20090 Ajaccio

Niveau d'entrée: Niveau VI, V et V bis (tests à prévoir)

Niveau de sortie: Attestation de fin de formation

Durée totale: 250 heures en centre (et à distance)  
100 heures en entreprise

Intensité Hebdomadaire: 35h

Places disponibles: 2X10

Périodes de Formation:

Session 1: du 16/09/2019 au 27/11/2019

Session 2 : du 25/11/2019 au 24/02/2020

Type de validation: attestation de formation

## CONTENU PEDAGOGIQUE

**Phase 1: Travail sur l'image de soi et l'image professionnelle**

- Réflexions sur « image de soi, impact professionnel
- Mesurer ses propres résistances au changement :
- Positiver ses discours et ses comportements face au changement

**Phase 2 : Travail sur les représentations professionnelles**

- Travail sur les représentations
- Compétences socio-émotionnelles
- Les représentations de soi et de l'autre réussir sa première impression

**Phase 3 : Découverte et utilisation des Techniques de recherche d'emploi**

- Atelier de recherche d'emploi

**Phase 4 : Période en entreprise:** Immersion en entreprise : Le stagiaire, acteur de son projet, va renouer avec un environnement professionnel et va évaluer son projet en entreprise sur 2 périodes de 2 semaines environ.

**Phase 5 : Utilisation et appropriation des outils numériques dédiés à la recherche d'emploi**

- Atelier TIC

**Phase 6 : Acquisition des postures professionnels et des compétences relationnelles attendues par les recruteurs**

- Optimiser son potentiel de ressources propres - Communiquer une image professionnelle positive
- Découvrir le langage des couleurs :
- Connaître et augmenter son potentiel, sa prestance à l'oral
- Bilan personnel et professionnel

## FINANCEMENT

Les formations sont gratuites pour les stagiaires. Les frais pédagogiques sont assurés par la Collectivité de Corse

## STATUT

Dès votre entrée en formation, vous bénéficierez du **statut de stagiaire de la Formation Professionnelle Continue**.

Ce nouveau statut vous confère **des droits** (enseignements, couverture sociale, rémunération) mais également **des obligations** à respecter envers l'organisme dont vous dépendez.

Votre présence est obligatoire pendant toute la durée de l'action de formation aussi bien durant les périodes d'enseignement en centre que durant les périodes d'application en entreprise.

Une fois engagé dans un parcours de formation, vous devrez respecter le cahier des charges de la CdC, qui vous sera remis à l'entrée avec notre règlement intérieur.

## REMUNERATION

Ces actions de formation sont rémunérées en fonction de votre situation administrative le jour de l'entrée en stage:

2 types de rémunération :

**-la rémunération liée au régime d'assurance chômage :** si vous êtes indemnisé au titre de l'ARE Allocation de Retour à l'Emploi par Pôle Emploi ou un employeur public, vous bénéficierez de l'AREF (maintien de vos allocations ARE en formation à hauteur minimum de 19,82 € par jour). Si vos droits ARE ne couvrent pas la totalité de la formation, la Rémunération de Fin de Formation RFF(plafonnée à 652,02 € par mois) pourra vous être octroyée sous certaines conditions : que la formation concernée fasse partie de la liste des métiers dit « en tension ».

**-la rémunération publique des stagiaires :**

Si vous n'êtes pas indemnisé au titre de l'ARE (Rejet de Pôle Emploi) ou bénéficiaire de l'ASS vous pourrez bénéficier de la rémunération publique versée par la CdC via l'Agence de Services et de Paiements (ASP), qui se compose de différents forfaits mensuels selon votre situation personnelle et vos activités antérieures passées.

**Dans les 2 cas de figures, votre rémunération reste soumise à votre assiduité pendant la durée de la formation**